

## Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du mardi 20 septembre 2016 sur convocation du 16 septembre 2016

9 membres du CM présents – Janick Millet et Jean-Claude Barçon excusés

Secrétaire : Dominique Perny

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 31 août 2016**
- **Point sur le projet MAIRIE - PREAU - ABORDS**

### Concernant le planning

1. L'ouverture des plis s'est faite le **14 septembre 2016**
2. Le lot N°2 - Déconstruction-Maçonnerie - est resté sans réponse. Un nouvel appel d'offre a donc été lancé pour ce lot avec comme date limite de remise des offres le **mardi 4 octobre à 17 h**.
3. L'ouverture des plis se fera le lendemain **mercredi 5 octobre à 14 h**.
4. Le CM qui suivra attribuera les lots après analyse par le MO.

### Concernant les travaux

Le lot N°2 - Déconstruction-Maçonnerie - est modifié afin d'enlever du cahier des charges le chapitre désamiantage estimé au coût exorbitant de plus de 15 000 € HT. Les éléments cités dans le rapport Apave de juin 2016 seront désinstallés par nos soins et remis sans destruction aux personnes intéressées du village. Il s'agit là des 6 blocs fenêtres de la véranda côté Mairie. Pour les tuyaux en fibre ciment de la cave, ils seront laissés en l'état étant entendu qu'ils ne nuisent pas à la bonne marche du chantier. Les entreprises ayant demandé le dossier d'appel d'offres en seront informées.

- **Demande de subvention DETR dans le cadre de la voirie communale et l'aménagement du village**

Dans le cadre du projet de réhabilitation des bâtiments Mairie-Préau et leurs abords, une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour inscrire la nouvelle rue et la place créées dans la carte des voiries communales dès la fin des travaux.

Une délibération est également prise à l'unanimité des membres présents pour solliciter l'Etat pour une demande de subvention DETR dans le cadre de la voirie communale et l'aménagement du village pour cette rue et cette place créées pour un montant de travaux de **94 577,13 € HT soit 113 3029,36 € TTC**.

- **Recrutement nouvelle secrétaire de Mairie**

Une dizaine de candidatures ont été reçues. 2 Personnes ont été auditionnées le mercredi 14 septembre par les 2 maires de Bulle et de Bians les Usiers - André Salomon - et par leurs adjoints - Mme Girard et Michel Gresset.

Le choix s'est porté sur **Melle Pasqua** qui travaille actuellement en CDD dans la commune de Frasne. Son temps de travail sera de 16 h - 14,5 h pour la commune et 1,5 h pour le syndicat Bulle-Dompierre les Tilleuls.

Une convention de prestation de service sera conclue avec le Syndicat Bulle - Dompierre les Tilleuls d'une part et la Commune de Frasne d'autre part pour aménager le temps de travail en binôme le temps que **Mme Marcot**, la secrétaire actuelle, quitte définitivement ses fonctions fin janvier 2017.

Les modalités du contrat de travail seront définies de concert avec le Centre de gestion du Doubs.

## QUESTIONS DIVERSES

### Plaintes à la gendarmerie concernant M. Delseny, locataire

2 plaintes ont été déposées à la Gendarmerie de Pontarlier par rapport aux intrusions répétées de M. Delseny, locataire de l'appartement communal, au secrétariat de Mairie le **mercredi 7 septembre** avec Mme Marcot et le **samedi 17 septembre** avec Mme Pereira. La véhémence de ses propos et son manque de respect par rapport aux réponses apportées par les secrétaires sont intolérables et sont dénoncés par le Conseil Municipal dans son ensemble.

### Sécurisation de l'exutoire Chambelland

Merci à Mrs Cédric et Patrick Chambelland ainsi qu'à Michel Gresset, 1<sup>er</sup> adjoint pour avoir aidé l'employé communal à sécuriser l'exutoire situé près de la ferme Chambelland, rue de Bergeon.

La séance est levée à 21 h 30.

La secrétaire